



Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

MERCREDI 24 AVRIL 2024 - N° 1277 - 54° ANNÉE - 5,00 € - BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE

DIRECTEUR POLITIQUE : BERTRAND RENOUVIN

Berges et Barges

Tel Yukong déplaçant les montagnes selon la parabole du président Mao, notre Grand Timonier à nous, armé de sa propre pensée, avait décidé voici trois ans qu'il conduirait symboliquement la flottille de barges portant les athlètes sur la Seine.

Tel le président Mao traversant le Yangtsé à la nage, Anne Hidalgo avait déjà annoncé en 2018 qu'elle se baignerait dans l'eau lustrale de la Seine. Puis elle rêva, à haute voix, que la cérémonie d'ouverture rassemblerait autour du fleuve deux millions de spectateurs enthousiastes – sans tenir compte de l'avis de la préfecture de police, qui jugeait « déraisonnable » le projet de parade fluviale.

Puis on sortit peu à peu des rêveries grandioses. Autour de la Seine toujours polluée, on fixa la jauge à un million de spectateurs, puis à 600 000 pour descendre à 326 000 avant d'être saisi par l'évidence : une cérémonie en plein air sur six kilomètres, diffusée à l'intention d'un bon milliard de téléspectateurs, est une formidable cible pour les terroristes.

Notre Grand Timonier a donc revêtu les habits du ministre de l'Intérieur pour amorcer un repli stratégique : si la balade sur la Seine (plan A) est trop dangereuse, on appliquera le plan B (Trocadéro) ou le plan C (Stade de France). Le comité d'organisation des JO, qui n'a pas été prévenu, maintient le plan A ; les autorités régionales et municipales sont dans l'expectative.

La Seine continue de couler sous les ponts de Paris, impassible et sale. Si Anne Hidalgo veut s'y baigner pour calmer ses nerfs, nous lui suggérons de plonger au quai de Javel.



© PHERE.

INGÉRENCES ÉTRANGÈRES

La France ciblée

Notre pays fait preuve depuis trop longtemps d'aveuglement ou de naïveté devant les ingérences étrangères qui menacent nos intérêts.

Au siècle dernier, il était notoire que la France était un pays largement ciblé par les puissances étrangères. Pourtant le rapport annuel de la Délégation parlementaire du renseignement dénonce encore la persistante « naïveté » des autorités françaises.

Une réaction est d'autant plus urgente que la menace s'est aggravée depuis l'invasion de l'Ukraine et en raison des nouvelles technologies. La Russie achète des hommes politiques et procède à des campagnes de désinformation par Internet. La Chine utilise sa diaspora, ses

médias et espionne nos centres de recherche. La Turquie et l'Iran sont très intrusifs...

Face à ces menaces multiformes, l'Assemblée nationale a adopté de nouvelles mesures législatives qu'on espère efficaces. **L'article de Jacques Duconseil en page 2.**

Les audaces de Todd

Des hypothèses douteuses, des provocations pertinentes, une conclusion plutôt convaincante : Todd ne cesse de surprendre.

Celui qui avait annoncé la chute de l'Union soviétique peut-il doubler sa mise en décrivant la fin de la domination américaine ? Toujours honnête, Emmanuel Todd ne cache pas qu'il se livre à un jeu d'hypothèses – et certaines sont vraiment tirées par les cheveux.

Toujours audacieux, l'auteur de *La Défaite de l'Occident*

fustige le nihilisme occidental issu du capitalisme mondialisé et du bouleversement des mœurs, au risque de passer pour réactionnaire. Mais c'est bien l'épuisement du modèle occidental et le basculement du centre de gravité mondial que nous sommes en train de vivre. **L'article de Casimir Mazet en page 12.**

Dans ce numéro :

Page 4 : Européennes (II) : le Rassemblement national.

Page 5 : La mort dans nos sociétés contemporaines.

Page 7 : Proche-Orient : retour à la déclaration Balfour ?

Page 11 : La fureur de Philippe Muray.

Page 14 : Le 6 février 34, entre mythes et réalité.

Page 16 : Éditorial : La jeunesse est-elle malade ?

Naïveté face aux ingérences étrangères

Ce terme sévère est utilisé par la délégation parlementaire du renseignement (DPR) dans son dernier rapport annuel (1) à propos des faiblesses de notre démocratie face à cette menace protéiforme qui appelle de nouvelles réponses. Une proposition de loi traitant de cette question vient d'être adoptée par l'Assemblée nationale.

Démêler le vrai du faux entre l'influence et l'ingérence n'est pas toujours chose facile tant la frontière peut se révéler ténue. Si l'influence d'un État relève d'une stratégie au long cours dans un désir de rayonnement, comme le fait la France en matière de défense de la francophonie, l'ingérence renvoie à une action dissimulée et malveillante commandée depuis l'étranger. L'ingérence étrangère a toujours existé mais elle s'inscrit désormais dans un changement radical du contexte géopolitique lié au passage, qui s'est accéléré avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie, d'un monde de compétition à un monde de confrontation. La révolution numérique et technologique donne de nouveaux outils aux États malveillants.

Le rapport de la DPR relève à juste titre que la Russie et la Chine notamment, sont passées maîtres dans l'association de leur politique d'influence avec leur capacité d'espionnage et d'ingérence accompagnée d'une parfaite maîtrise de l'outil numérique. Il passe en revue les différents instruments utilisés par ces États autoritaires. La Russie procède depuis longtemps à une politique d'infiltration et d'espionnage qui s'est singulièrement ralentie avec les arrestations et les expulsions de 600 agents depuis 2018 après la tentative d'empoisonnement de l'ancien membre du GRU (renseignement militaire) Sergueï Skripal en Grande-Bretagne. Le phénomène s'est accéléré depuis le début de la guerre en Ukraine. La Russie a donc été contrainte de pratiquer une politique d'influence plus active, l'amenant notamment à recruter d'anciens dirigeants européens, comme François Fillon en 2021. Elle se livre également à une politique de manipulation de grande ampleur accompagnée ou non d'ingérence dans les processus électoraux, comme cela s'est produit dans l'élection présidentielle française en 2017 avec l'affaire des MacronLeaks. Elle n'hé-



Le siège de la Direction générale de la sécurité intérieure. L'espionnage étranger est devenu une menace permanente et protéiforme.

site pas non plus à utiliser des entreprises militaires privées, comme Wagner, qui sont en réalité des instruments de l'ingérence russe en Afrique notamment.

En Chine, les opérations d'influence se sont considérablement intensifiées et durcies ces dernières années avec des méthodes très spécifiques, différentes des modes opératoires russes, et des effectifs considérables puisque l'équivalent de la DGSE chinoise peut se prévaloir de plus de 250 000 agents. Depuis 2017, L'empire du Milieu est entré dans une nouvelle phase où la stratégie d'ingérence occupe une place centrale, autour du concept de

« Front uni ». Cette politique est conçue et déployée par le Parti communiste chinois (PCC) dans le monde entier.

Cette stratégie de puissance dispose de différents leviers d'action. Il s'agit d'abord des diasporas fortes de 60 millions de personnes dans le monde, dont 600 000 en France. Il s'agit ensuite d'une politique active de développement des médias chinois dans le monde, notamment en Europe qui couvre également les réseaux sociaux : la DPR évalue à 1,38 milliard d'euros par an le montant qui leur est consacré. Il s'agit enfin d'une politique d'investissement dynamique dans des secteurs stratégiques

comme l'énergie ou les transports ou encore dans la recherche développement et le numérique, politique accompagnée d'une présence active des Chinois dans les universités et instituts de recherche, en France notamment.

La DPR se livre également à une analyse approfondie des ingérences orchestrées par la Turquie, notamment au travers de l'enseignement de la langue turque aux personnes de la diaspora installées en France ou de l'intervention de la Turquie dans le financement des mosquées et l'envoi d'imams détachés, pratique qui devrait cesser en fin de cette année. On relève également une forme

Sur le mur de Jean Chouan

NOTRE DIPLOMATIE EST
INDÉPENDANTE ET S'APPUIE SUR
DES ALLIANCES LIBRES AVEC
NOS PARTENAIRES OCCIDENTAUX

CHINOIS

PERSONNE NE PEUT NOUS DICTER
NOS POSITIONS ET CRITIQUER NOTRE
AMITIÉ ÉTERNELLE AVEC NOTRE GRAND
AMI TURC RECEP TAYYIP ERDOGAN !

DITES : C'EST MOI OU IL Y
A DE L'ÉCHO ?



La carpe et le lapin

d'entrisme politique avec une participation aux élections locales et nationales de candidats du Parti égalité et justice qui est considéré comme une officine officieuse de l'AKP, parti islam-conservateur turc. L'Iran y est également pointé avec sa « diplomatie des otages » et ses attaques informatiques. Et nos alliés également qui ne se comportent pas non plus toujours comme des amis...

Le 27 mars 2024, l'Assemblée nationale vient d'adopter une proposition de loi pour lutter ou plutôt contenir certaines formes d'ingérence avec notamment la création d'un registre des intérêts étrangers en France qui sera géré par la Haute Autorité de la transparence de la République. Elle prévoit également le gel des avoirs des personnes ou entités se livrant à des actions d'ingérence en France. Enfin, les services de renseignement seront autorisés à utiliser la technique de l'algorithme afin de détecter des connexions susceptibles de révéler « toute forme d'ingérence ou de tentative d'ingérence étrangère ». L'avenir nous dira si ce dispositif nous permettra de sortir de cet aveuglement ou de cette naïveté dont notre pays fait preuve depuis trop longtemps face aux ingérences étrangères. ■

JACQUES DUCONSEIL.

(1). Rapport public de la Délégation parlementaire au renseignement 2022-2023, n° 1454 de l'Assemblée nationale.

Il semble que l'homme d'affaires tchèque Daniel Křetínský envisagerait de vendre l'hebdomadaire *Marianne*, dont il avait fait l'acquisition en 2018.

L'information, publiée par le média d'investigation *La Lettre* du 15 avril, a secoué le public de l'hebdomadaire *Marianne*, dont la ligne éditoriale non conformiste reste attachée à la souveraineté de la France et économiquement hétérodoxe.

Depuis six ans, *Marianne* a été, d'innombrables fois, cité dans nos pages pour la qualité de son contenu et ses non moins nombreuses contributions à de riches et féconds débats, par l'ouverture de ses colonnes à d'excellentes et prestigieuses signatures, dont beaucoup nous sont proches et ont été les invitées de nos Mercredis, à commencer par Natacha Polony, directrice de la rédaction. Et rien de tout cela n'aurait été possible si Daniel Křetínský n'avait pas repris ce titre alors en difficulté et n'en avait pas confié les rênes rédactionnelles à cette dernière en lui donnant les moyens et la liberté de remplir pleinement sa tâche. Il est donc normal de rendre justice au milliardaire tchèque, en lui reconnaissant le mérite – partagé avec l'ensemble de la



rédaction – de l'existence de cet hebdomadaire durant ces six dernières années. Mais ce « mariage de raison » entre une « carpe » eurosceptique et un « lapin » oligarque et eulophile pouvait-il être durable pour de très longues années ?

Le 16 avril, Denis Olivennes, président du conseil de surveillance du groupe propriétaire CMI et invité de l'émission *Figaro TV* « *Esprit d'Entreprise* », a répondu, à sa manière, à la question : « Natacha Polony est une personne que Daniel Křetínský et moi-même estimons énormément, et pour laquelle nous avons de l'amitié [...] Alors nous allons discuter avec Natacha Polony de la manière de garantir son avenir, son indépendance, la pérennité et la soutenabilité

de Marianne. Natacha Polony, excellente patronne de Marianne, que Daniel Křetínský a nommée il y a quelques années, a réussi à remettre Marianne sur les rails en étant très rigoureuse et intelligente sur son positionnement dans le paysage de la presse. Elle l'a fait en radicalisant, au sens étymologique du terme, son positionnement... Il faut dire que plus Natacha Polony se rapproche de son lectorat, plus elle s'éloigne de Daniel Křetínský intellectuellement ».

C'est pourquoi nous apportons notre soutien à toute la rédaction de *Marianne* en reproduisant ci-après un extrait de son communiqué du 17 avril : « La rédaction de Marianne conteste la présentation faisant de Marianne un journal moribond. Nous ne nous reconnaissons pas dans le portrait d'une rédaction radicalisée. Au contraire, Marianne reste fidèle aux principes édictés dans sa charte fondatrice de 1997 : défense de la nation républicaine intégrée à l'Europe des peuples face à la globalisation et au repli nationaliste, du libéralisme contre l'oligarchie, du pluralisme et de l'universalisme contre le consumérisme et l'enfermement communautaire. » ■

LOÏC DE BENTZMANN.

La politique au crible

■ **Sur le front budgétaire.** – Les 20 milliards de crédits annulés à la va-vite par Le Maire et le « plan de stabilisation » présenté en toute hâte au Conseil des ministres du 17 avril n'ont convaincu personne : ni les économistes qui redoutent un effet récessif, ni le Haut Conseil des finances publiques qui juge que la trajectoire de correction du déficit « manque de crédibilité ».

Pour autant, la perspective d'une censure du gouvernement à l'été semble s'éloigner. Malgré les rododromes de Ciotti, le groupe LR est divisé (un tiers du groupe est favorable à une alliance avec Macron), la gauche, dixit Olivier Faure, ne s'associera pas à une motion de censure « austéritaire » et Macron a prudemment reporté l'examen de la loi de finances rectificative au-delà des européennes.

■ **Contre le gouvernement des juges.** – Dans un entretien au *Figaro* du 14 avril, Arnaud Montebourg poursuit sa campagne contre les dérapages « européistes » du Conseil d'État : « Ce n'est pas aux juges de dire l'intérêt national, c'est au Parlement souverain de prendre ses responsabilités politiques devant l'Union européenne, et à lui seul ». Rappelant qu'en Allemagne la Cour constitutionnelle de Karlsruhe ne laisse passer aucune atteinte à la souveraineté, Montebourg plaide pour que la France se dote, elle aussi, « d'un système juridico-politique souverain restaurant la primauté de la loi, outil de sauvegarde et de protection de l'intérêt national ». À quand un référendum sur ce sujet brûlant ?

■ **Faure, encore un effort !** – Le premier secrétaire du PS, invité de l'émission *Questions politiques* le 14 avril sur France Inter, s'en est

pris à la « dérive illibérale » de Macron : « La pratique du pouvoir actuel n'est plus conforme à l'esprit des institutions voulues par le général de Gaulle ».

Très bien, mais pourquoi ne pas rappeler que c'est l'introduction du quinquennat, imposé en 2000 par Jospin et la gauche d'alors, qui est largement responsable de ce désastre ?

■ **Danger, Europe.** – Saluons la pétition qui circule, à l'initiative du politologue Stéphane Rozès et d'éminents juristes, pour exiger un référendum sur les projets d'Europe fédérale portés par le « Parlement » de Strasbourg (généralisation du vote à la majorité qualifiée dans tous les domaines, cogestion par Bruxelles des questions de défense, de diplomatie, d'éducation...). Parmi les premiers signataires figurent les noms d'Hubert Védrine, d'Élisabeth Baudin, d'Arnaud Montebourg, de

Régis Debray, de Pierre Manent, du prince Murat et de notre directeur politique, Bertrand Renouvin.

■ **Le drame de Mayotte.** – La ministre déléguée chargée des Outre-mer, Marie Guévenoux, a annoncé le 16 avril le lancement d'une opération « Place nette à Mayotte » qui permettra, selon elle, « de rétablir l'ordre dès le mois de juin ». Annonce accueillie sans beaucoup d'illusions par les élus et les populations de l'île aux parfums : l'opération *Wuambushu*, annoncée en avril 2023 par Gérard Darmanin à grands renforts de communication, s'est soldée par un échec, la violence a repris partout et « Place nette » se fera sans aucun renfort massif de forces de l'ordre. Quand finira-t-on par comprendre que le nœud des problèmes de Mayotte se situe aux Comores, chez le président Assoumani, l'ami de Poutine ?

HUBERT DE MARANS.

Européennes (II) : le Rassemblement national

Loin devant ses adversaires dans les sondages, le RN bénéficie du tsunami populiste qui déferle sur l'Europe, avec comme ligne de mire les élections municipales de 2026, et surtout la présidentielle de 2027.

La liste conduite par Jordan Bardella survole largement ses adversaires avec plus de 30 % des intentions de vote dans les sondages depuis le lancement de la campagne. D'autant que l'électorat du RN semble parfaitement structuré et stable (87 % des sondés se déclarent sûrs de leur choix), à l'inverse des autres formations dont l'électorat semble plus volatil. D'après une étude de l'Ifop, 42 % des 50-64 ans souhaitent voter Jordan Bardella, la tranche d'âge qui a basculé au RN dès 2019, celle qui subit de plein fouet la récession. Populaire auprès des salariés et des ouvriers, le parti de Marine Le Pen touche dorénavant les moins de 35 ans (30 %) et surtout, des cadres (23 %), des chiffres qui affolent ses adversaires.

Prises de guerre. – La première grosse prise se nomme Fabrice Leggeri, ancien directeur de Frontex, l'agence de l'UE chargée du contrôle des frontières. Promu numéro trois de la liste, le haut fonctionnaire français rejoint Jordan Bardella dès le mois de février



Jordan Bardella, chef de file de la liste du RN. Jusqu'où peut-il monter ?

et devient la caution du RN sur la question du contrôle migratoire : « *Le RN possède un plan concret et la capacité de le réaliser. Nous sommes déterminés à combattre la submersion migratoire, que la Commission européenne et les eurocrates ne considèrent pas comme un problème, mais plutôt comme un projet* ». Fabrice Leggeri coche toutes les cases du programme RN...

L'autre prise de taille est l'essayiste Malika Sorel-Sutter qui a annoncé, le 24 mars, rejoindre le RN, pour figurer en deuxième position de la

liste et « *faire face au chaos migratoire* ». Née en France et fille d'Algériens, diplômée de Sciences Po, elle a été membre du Haut Conseil à l'intégration durant le quinquennat de Nicolas Sarkozy et a soutenu François Fillon en 2017. Elle se distingue particulièrement par ses écrits sans concession sur l'immigration incontrôlée et ce qu'elle nomme « *la décomposition de la France* », tout comme sur l'Éducation nationale et la laïcité. Malika Sorel-Sutter est érigée par le RN en « *pur produit de l'assimilation* ».

La quinzaine sociale

■ **Tabou.** – Le ministre de la Transformation et de la Fonction publique, Stanislas Guérini, a ouvert le 9 avril la concertation avec les représentants des fonctionnaires en plaidant pour la rémunération au mérite. Dans un entretien au *Parisien*, il a affirmé la nécessité de lever « *le tabou du licenciement* » des fonctionnaires inutiles. En 2023, seulement 13 licenciements, pour insuffisance professionnelle, auraient été décidés pour 2,5 millions d'agents. Les prochaines réunions de concertation auront lieu les 14 mai et 20 juin, avant la rédaction d'un projet de loi pour l'automne. L'ambiance risque d'être électrique.

■ **Féminisme.** – Le 10 juin, *Paris Match* a publié une enquête sur le

mouvement #MeToo dans le milieu hospitalier. Les accusations du professeur Karine Lacomble, infectiologue, contre le médecin urgentiste Patrick Peloux, y sont reprises de son livre où elle le dépeint en « *prédateur sexuel* ». Les jours suivants, de nombreux autres témoignages de femmes ayant subi diverses agressions dans le monde hospitalier, anciennement ou récemment, ont été rendus publics.

■ **Pétrochimie.** – ExxonMobil Chemical France a annoncé la suppression de près de 700 emplois, notamment sur sa plateforme de Gravenchon à Port-Jérôme-sur-Seine (Seine-Maritime). La firme américaine, qui possède Esso, souhaite également vendre sa raffinerie de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) et divers entrepôts près de Toulouse et Lyon.

■ **Immigration.** – Le 11 avril, le Conseil constitutionnel a rejeté la demande de référendum d'initiative partagée formulée par Les Républicains pour rétablir des propositions que le Conseil avait rejetées lors du vote de la loi immigration. La plus notable était de soumettre à une condition de durée de résidence allongée le droit à certaines prestations sociales.

■ **SNCF.** – L'Unsa Ferroviaire et la CFTF Cheminots ont annoncé, le 15 avril, leur intention de signer l'accord négocié avec la direction de la SNCF sur les salaires en 2024. La CGT Cheminots et Sud Rail étaient encore en phase de consultation de leurs adhérents. Les salaires vont augmenter de 4,8 % et une prime d'intéressement de 400 euros doit être versée à 140 000 cheminots.

YVONNE CHASSARD.

Programme social ? – Lutte contre l'immigration, anti-écologie, Europe des nations, disposition favorable à un accord de paix dans le conflit russo-ukrainien : nous connaissons dans les grandes lignes le projet du parti. Mais ne nous y trompons pas : si le RN se dit « *social* » et défenseur des intérêts des classes populaires, son ADN économique est redevenu foncièrement libéral. Sa stratégie de « *crédibilisation* » l'a renforcé en ce sens, loin du gaullisme social un temps revendiqué par Marine Le Pen. La majorité des propositions économiques du parti favoriseraient les plus riches. Par exemple, la proposition de l'élévation des salaires jusqu'à trois Smic. Il s'agit en définitive d'une baisse des cotisations sociales, prise à la discrétion des entreprises, qui permettrait à celles-ci de ne pas payer les charges sur la hausse des salaires. Ce serait à l'État de combler le déficit de la Sécu aggravé par cette mesure. En fait, nous avons là une véritable mesure libérale sous couvert d'une politique sociale... Et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres (ce sont d'ailleurs souvent des promesses non tenues par Emmanuel Macron : suppression de l'impôt sur la fortune immobilière, baisse des droits de succession, etc., qui avaient fait taxer celui-ci de « *candidat des riches* »).

Qu'importe, en définitive, les hésitations ou contradictions du programme RN, que ses adversaires ne manquent pas de souligner. Les conséquences des partis traditionnels, qui œuvrent au sein de l'UE depuis plus de trente ans – acceptant à Bruxelles et Strasbourg ce qu'ils dénoncent à Paris –, renforcent une vague populiste sur laquelle surfe le parti mariniste. Dorénavant, le RN espère obtenir enfin des élus dans des grandes villes aux prochaines municipales, quitte à envisager des alliances ponctuelles avec les frères ennemis de Reconquête, et surtout, de plus en plus sérieusement, l'Élysée en 2027. ■

AYMERIC DARAN.

En 2008, la sociologue Céline Lafontaine publiait *La Société post-mortelle*, ouvrage dans lequel elle analysait le rapport inédit à la mort qui s'installe dans nos sociétés contemporaines. À l'heure des débats sur l'euthanasie et des fantasmes transhumanistes d'immortalité, les constats qu'elle posait sont toujours cruellement d'actualité.

Le nouveau visage de la mort

La conscience de la mort a longtemps participé à la structuration des sociétés humaines. L'importance rituelle qui lui est donnée et la croyance à la vie des morts sont des phénomènes premiers, comme l'outil. On peut ainsi lire l'histoire des sociétés comme l'histoire du désir de transcender la mort, l'histoire des stratégies pour donner vie au rêve d'immortalité : les mythes et les religions nous disent que la mort n'est pas l'opposé de la vie mais sa continuation ; la politique peut être comprise comme un effort pour s'immortaliser, le destin du héros perdurant dans la mémoire collective. Les réponses symboliques à l'angoisse de la mort sont ainsi à la base de tout édifice culturel.

Mourir a donc longtemps été conçu comme un grand voyage qui nécessite préparation et équipement, dont la responsabilité incombe aux survivants. La prise en charge du mourant par la communauté mobilise tout le groupe et maintient sa cohésion. Mourir est une aventure collective. Le moment de la mort étant le moment où tout se joue, il est public, valorisé, occasion d'un grand cérémonial. La mort, destin extérieur et inéluctable, fait alors partie du quotidien.

À partir du dix-huitième siècle, la mort perd son statut de fatalité pour devenir un phénomène naturel contre lequel on peut lutter. C'est le médecin français Xavier Bichat (1771-1802) qui, selon l'analyse de Michel Foucault, transforme notre conception de la mort en donnant cette définition de la vie : « la vie est l'ensemble des fonctions qui résistent à la mort ». La mort devient donc un phénomène interne à la vie, et non plus le fait de forces extérieures mystérieuses, non plus un phénomène absolu, surgissant après la vie, venant y mettre un terme et lui succéder. La mort est répartie dans la vie, elle a sa place dans le cours ordinaire de l'existence. Bichat relativise donc le concept de mort, ce qui permet de l'objectiver, d'en faire un objet d'étude visible dans le fonctionnement normal du corps. La mort prend la forme de la maladie, contre laquelle la médecine peut lutter. Mais comme la médecine échoue à garder en vie, la mort devient un phénomène honteux qu'il faut cacher. Elle fait échec au progrès, à la perfectibilité de l'être humain ; elle apparaît comme une violence, un scandale, et non plus comme une étape ou un passage. Dans une logique de progrès, la mort est injuste car personne n'a jamais atteint le sommet, qui est infini, au moment où il meurt.

Après la Seconde Guerre mondiale, nouvelle évolution : les violences extrêmes du conflit entraînent un sentiment d'absurdité,



Le droit au suicide assisté est à l'image d'une société de la performance où la vieillesse est une honte et la mort une économie.

FLICKR, PHOTO : MARTINE.

leur vie et à leur mort, avec le risque qu'il n'y en ait pas...

La mort est ainsi le fait d'individus isolés, expulsés de la vie sociale, enfermés à l'hôpital, coupés des leurs. L'aseptisation des sociétés, surtout après Pasteur, rend insupportable la vue du corps agonisant. Le médecin remplace le prêtre, qui n'accompagne pas le mourant mais essaie seulement de reculer l'échéance.

Cette solitude est une menace pour le lien social : elle nuit à la reconnaissance de l'interdépendance intergénérationnelle, au rattachement à une communauté.

La vieillesse comme honte. – Auparavant, la mort avait le visage du nouveau-né ou de la femme en couches ; aujourd'hui, c'est celle du vieillard. Ce nouveau visage de la mort est en lien avec l'affirmation de l'individu comme valeur. Nous vivons une époque où la mort et le passage des générations ne sont plus au fondement de l'ordre social et symbolique, mais où la poursuite infinie de la vie individuelle est devenue un projet collectif. La conséquence, c'est une dévalorisation des vieillards. On a fait de la vieillesse, autrefois symbole de sagesse, une pathologie, ce qu'illustre le développement des sciences qui la font reculer ou l'effacent, dans une perspective « transhumaniste ».

Dans toutes les cultures, il y avait une promesse de vie après la mort. Aujourd'hui, on nous promet que l'on va cesser de mourir. Mais comme cette promesse échoue à être tenue, on réclame de façon paradoxale le droit de mourir quand on le désire. C'est là un bouleversement radical de la condition humaine, qui redéfinit notre rapport au temps : avec la baisse de la natalité et de la mortalité, il y a d'ailleurs un avantage de vieux, et ils deviennent des boucs émissaires, coûteux, freins au progrès et à la prospérité. Leur élimination par suicide assisté ne nous semble plus si intolérable, car ils sont synonymes de décrépitude, de mort sociale, face au culte de la jeunesse qui exalte l'autonomie et la liberté, la jouissance, le culte de la performance.

Ce que nie donc notre société, ce sont les dépendances réciproques fondamentales des hommes qui relient les générations à travers l'histoire, d'où le refoulement du fondement collectif de toute vie humaine, la négation de la liberté, qui n'est possible que par ce qu'on doit aux autres. L'érosion du sens collectif de la mort est donc forcément une érosion du lien social. Car on oublie aujourd'hui que c'est la mort et la fragilité qu'elle implique, qui sont la source des liens humains. ■

SOIZIC HOUTIN.

une perte de foi dans le progrès et un repli sur une société de consommation, synonyme de poursuite infinie de la jouissance individuelle. Il faut tout essayer, de peur de rater une jouissance ; la vie devient un bien à gérer et à maximiser, ce qui a pour corollaire le déni de la mort, l'incapacité à lui donner du sens. C'est un renversement de l'idéal des Lumières et de la foi en la perfectibilité de la société grâce à l'action collective : l'individualisme abandonne la croyance en l'émancipation politique, qui sera remplacée par la quête de l'immortalité.

La vie devient un bien à gérer et à maximiser, ce qui a pour corollaire le déni de la mort.

C'est pourquoi les rituels sont de plus en plus discrets, il n'y a plus de rite de passage entre monde des vivants et des morts, le deuil est psychologisé et traité à coups d'antidépresseurs, d'où un déficit symbolique qui n'est pas sans conséquences.

La solitude du mourant. – Mourir devient d'autant plus tragique que c'est un fait antisocial. L'individu se retrouve seul face à la mort : il est en « fin de vie », il a terminé son parcours, et cela épuise le sens de son existence. Avec la privatisation des croyances, la laïcisation de l'espace public, la mort devient un phénomène privé : c'est aux individus de donner un sens à

Bratislava regarde à l'Est

La récente élection présidentielle slovaque confirme le virage pro russe du gouvernement de Robert Fico dans la crise ukrainienne.

L'élection présidentielle slovaque, dont les deux tours ont eu lieu les 23 mars et 6 avril 2024, a confirmé les résultats des élections législatives de septembre 2023 qui avaient permis à Robert Fico et à son parti (le SMER-social-démocrate) de revenir au gouvernement, pour la quatrième fois, à la tête d'une coalition pro russe. La proximité des deux scrutins, les déclarations fracassantes de Robert Fico réclamant la fin des livraisons d'armes et un cessez-le-feu en Ukraine ont transformé le scrutin en référendum pour ou contre Robert Fico, alors même que les prérogatives du président de la République sont limitées.

Et de fait, après le premier tour de l'élection présidentielle, la dimension référendaire du scrutin se trouve confirmée. Les deux candidats qualifiés pour le second tour incarnent deux visions opposées de la guerre en Ukraine. Ivan Korčok, arrivé en tête avec 42,51 % des suffrages exprimés, ministre des Affaires étrangères de 2020 à 2022, a



Peter Pellegrini, nouveau président de la Slovaquie. Sur une ligne pro russe, comme son Premier ministre, Robert Fico.

soutenu et appliqué la politique pro ukrainienne de l'Union européenne. Il devance assez nettement Peter Pellegrini, président du Parlement et ancien Premier ministre de 2018 à 2020, qui obtient 37,02 % des voix. Il approuve la politique pro-russe de Robert Fico considérant que l'Ukraine est responsable du conflit. Malgré l'importance du scrutin, le taux de participation au premier tour reste moyen (51,09 % des inscrits), en très léger recul par rapport à celui de la présidentielle de 2019. Le second tour voit au contraire un surplus important

de participation, 61,14 % des inscrits s'étant déplacés pour voter. Ce sursaut électoral profite à Peter Pellegrini qui obtient plus de 53 % des voix et remporte ainsi l'élection.

Ce résultat affaiblit la cohésion du groupe de Visegrád et amplifie la rupture politique entre Prague et Bratislava observée depuis le retour de Robert Fico au pouvoir. Elle offre à Victor Orbán un nouvel allié même si la Slovaquie n'a pas le même poids politique que la Pologne du PiS, désormais libérale. Elle donne une plus grande importance au scrutin

européen du 9 juin, qui sera probablement présenté par certains comme un référendum sur l'engagement ukrainien de l'Union européenne. Comment expliquer cette victoire ? Les sondages indiquent depuis 2023 au moins un désir de plus en plus fort des Slovaques de voir cesser un conflit jugé potentiellement dangereux pour le pays. L'aide économique offerte à l'Ukraine passe mal auprès de la population alors que le pays est touché par un taux d'inflation élevé et une crise énergétique provoquée, entre autres raisons, par les sanctions imposées à la Russie. Les menaces contre l'indépendance de la justice et le pluralisme des médias, conséquences de la politique de l'actuel gouvernement Fico, n'ont finalement pas pesé bien lourd. ■

MARC SÉVRIEN.

Les Faits marquants

■ **États-Unis.** – Donald Trump à nouveau à la barre... L'ancien président comparait depuis le 15 avril devant un tribunal de New York pour des faits de corruption d'une ex-star du X, dont il aurait acheté le silence. Bien que fragile sur le fond selon les observateurs, ce pourrait être la seule affaire impliquant Trump jugée avant l'élection présidentielle de novembre prochain. Quel que soit le verdict, il ne pourrait toutefois faire obstacle à sa candidature.

■ **Inde.** – Les élections législatives se sont ouvertes le vendredi 19 avril et se clôtureront le 1^{er} juin 2024. 970 millions d'électeurs indiens sont appelés à renouveler les 543 députés de la Lok Sabha, la chambre basse. Le parti nationaliste du Premier ministre Narendra Modi étant grand favori du scrutin, l'opposition craint qu'une troisième victoire consécutive ne le conduise à radicaliser la politique d'*hindouisation* menée depuis 2014.

■ **Libye.** – Le processus de transition politique reste en suspens après la démission, mardi 16 mars, de l'émissaire spécial des Nations unies Abdoulaye Bathily, qui avait été nommé en 2022. Il a constaté, comme ses huit prédécesseurs, l'impossibilité de sortir de la crise.

CASIMIR MAZET.

Voix étrangères

■ **Rothschild.** – « *Résurgence de l'antisémitisme économique* », titre la Lettre de la City que signe Marc Lotte au quotidien belge *Le Soir* du 2 avril : « un déluge de tweets antisémites violents sur les réseaux sociaux » a salué l'annonce du décès à 87 ans du 4^e baron Rothschild le 26 février. Plusieurs raisons : la guerre à Gaza d'abord. Lord Jacob était le petit-neveu du 2^e baron, Lionel, qui avait été le destinataire de la fameuse lettre Balfour (voir la page 7) ; autre cause : une manipulation russe contre l'ami et protecteur de l'oligarque Mikhaïl Khodorkovski ; mais aussi encore et toujours la finance juive, à contretemps selon l'auteur : « *À la City, sous les coups de la déréglementation et de la mondialisation, l'œcuménisme et la compétence au travail sont devenus les valeurs dominantes. Les religions ne*

sont plus considérées comme les valeurs phares. Dès lors, il n'est plus utile d'être protestant pour faire carrière chez JP Morgan ou d'être juif chez Goldman Sachs. Il s'agit des deux religions concurrentes qui se partageaient la haute banque jusqu'aux années quatre-vingt, en raison notamment de la pudeur du catholicisme à l'égard de l'argent ou de l'hostilité de l'islam aux prêts à intérêt. »

Le 5^e baron, son fils Nathaniel, n'est ni juif (sa mère était canadienne chrétienne), ni britannique – il vit en Suisse –, et ne siègera pas à la Chambre des lords, le siège n'étant plus héréditaire. Il n'appartient même pas à la banque Rothschild dont son père avait été écarté en 1980 au profit de cousins (dont certains de la branche française). Nathan Rothschild, le premier baron, avait été en 1885 le premier lord juif.

■ **Gibraltar.** – Le Brexit n'a pas fini de passer : l'enclave n'était

pas couverte par l'accord, entre Londres et Bruxelles, du 24 décembre 2020. Un traité spécifique est en cours de négociation depuis cette date. Après une première session en octobre 2021 sans succès, les discussions ont repris en décembre 2023, mais elles butent sur la libre circulation des personnes et des biens. Gibraltar devrait rejoindre l'espace Schengen, mais les contrôles seront nécessairement exercés par les Espagnols au port et à l'aéroport, qui abrite une base aérienne de la Royal Air Force. Londres négocie directement avec Madrid (à Séville), mais sous l'autorité d'un vice-président (slovaque) de la Commission européenne. La frange radicale des députés conservateurs britanniques est vent debout contre un risque de perte de souveraineté.

Les 20 000 électeurs de Gibraltar avaient voté à 95,91 % pour le maintien dans l'UE.

M.-J. Y.

Les massacres du 7 octobre ont tué l'idée d'un État binational. Ils n'ont pas redonné vie au projet de deux États auquel s'accroche une communauté internationale désespérée. Et si l'on revenait aux principes de la Déclaration Balfour de 1917 ?

Retour à la Déclaration Balfour

PAR YVES LA MARCK

Le 8 mars dernier, une militante pro palestinienne a tagué le portrait de Sir Arthur Balfour dans le hall du prestigieux Trinity College de l'université de Cambridge. Le magnifique tableau qui datait de 1914 est détruit. Quel message voulait-on envoyer par cet acte de vandalisme sinon l'illégitimité de la création d'un « foyer national juif » en Palestine ? La traduction française de la déclaration du 2 novembre 1917 minorait quelque peu le propos : « home » : « Je ferai d'Israël ma maison » ou ma « demeure », dit le Seigneur dans la Bible. La déclaration était adressée à Lionel Rothschild, président de la Fédération juive. Elle permit à la Grande-Bretagne d'obtenir en 1920 le mandat sur la Palestine, de préférence à la France.

Or la déclaration précisait qu'il devait être « bien clair que rien ne sera fait qui puisse porter atteinte aux droits civiques et religieux des collectivités non juives existant en Palestine, soit aux droits et au statut politique dont les Juifs disposent dans tout autre pays ». Les droits des non Juifs en Palestine et les droits des Juifs hors de Palestine, voilà bien les deux points qui doivent nous préoccuper autant sinon plus en 2024 qu'en 1917. Il est en effet aussi clair que la création d'un « foyer national juif », sans parler ultérieurement de l'État d'Israël et depuis 2018 de l'État-nation du peuple juif, porte atteinte aux droits des habitants non-Juifs de Palestine, et qu'en même temps elle suscite de nos jours de nouvelles formes d'antisémitisme en Europe et à travers le monde.

L'idée du partage de la Palestine, comme celle de la « partition » de l'Inde, n'a surgi dans l'esprit des administrateurs britanniques qu'après la révolte arabe des années trente qui a manifesté l'impossibilité d'une coexistence des deux peuples et des trois religions sur une même terre. La partie arabe s'est toujours opposée au partage, y compris lorsque celui-ci fut entériné par l'ONU en 1947 ; il est né de facto de la ligne de cessez-le-feu de 1949 à Rhodes.

Les accords d'Oslo de 1993 furent le fruit d'un compromis. En choisissant la voie d'un statut provisoire d'autonomie, les Palestiniens pouvaient tout aussi bien la transformer en indépendance que renoncer à celle-ci. Si l'OLP (Organisation de libération de la Palestine) avait bien été à cette occasion reconnue par Israël et les États-Unis comme « représentant du

peuple palestinien », avec un siège d'observateur à l'ONU dès 1974, transformé en statut d'État non-membre (dit modèle Vatican) en 2008, l'Autorité palestinienne (AP) mise en place en 1994 sous Yasser Arafat (d'abord à Gaza, puis à Jéricho avant de s'installer à Ramallah) s'est déconsidérée. Il est parfaitement vain de croire, comme le feint le secrétaire d'État américain, qu'elle puisse être « revitalisée » avec d'autres personnes. Un saut conceptuel est indispensable.



Signature des accords d'Oslo, le 13 septembre 1993. La situation du Proche-Orient a profondément changé depuis 30 ans.

La reconnaissance d'État. – En droit international, elle repose sur trois éléments : population, territoire, effectivité de l'autorité sur l'un et l'autre. Les trois sont aujourd'hui bancals.

La division territoriale entre la bande de Gaza et la Cisjordanie n'est pas la seule difficulté. Ni l'absence de représentativité démocratique entre le Hamas et l'OLP depuis les élections de 2006. Ni la question de Jérusalem, le choix d'une capitale étant permanente du ressort interne à chaque État. Ni la diaspora qui, comme celle des Juifs, est répandue à travers le monde. Le problème majeur, toujours éludé, est celui des « réfugiés ». Ce n'est pas par hasard que le 7 octobre a reposé la question récurrente de la légitimité de l'Office de secours et de travaux des Nations unies (UNRWA) qui, depuis 1950, maintient plus de six millions de Palestiniens dans des camps, dont 1,5 million à Gaza (sur une population de deux millions) et 900 000 en Cisjordanie (sur 3 millions), le reste au Liban, en Syrie et en Jordanie. Si la création d'un État signifie quelque chose, c'est la territorialisation de ces réfugiés et non un hypothétique « droit au retour ».

La question du maintien des « implantations », dites « colonies », (800 000 ha-

bitants dont la moitié à Jérusalem Est) qui progressivement privent les Cisjordanais de leurs terres, n'empêche pas par principe la reconnaissance d'un État dont le territoire ressemblerait pourtant à une peau de léopard. Les « colons » ne partiront pas.

L'État devrait être démilitarisé, neutre et non aligné : les limitations, même inscrites dans la constitution ou garanties par un traité international, peuvent toujours être dénoncées. Une zone tampon ou un mur, n'ajouterait rien à la sécurité comme on l'a vu le 7 octobre à Gaza.

Où que l'on se tourne, la « solution » à deux États est une impasse. Les internationaux sont bien les seuls à s'abriter derrière elle pour excuser leur manque de courage et d'imagination.

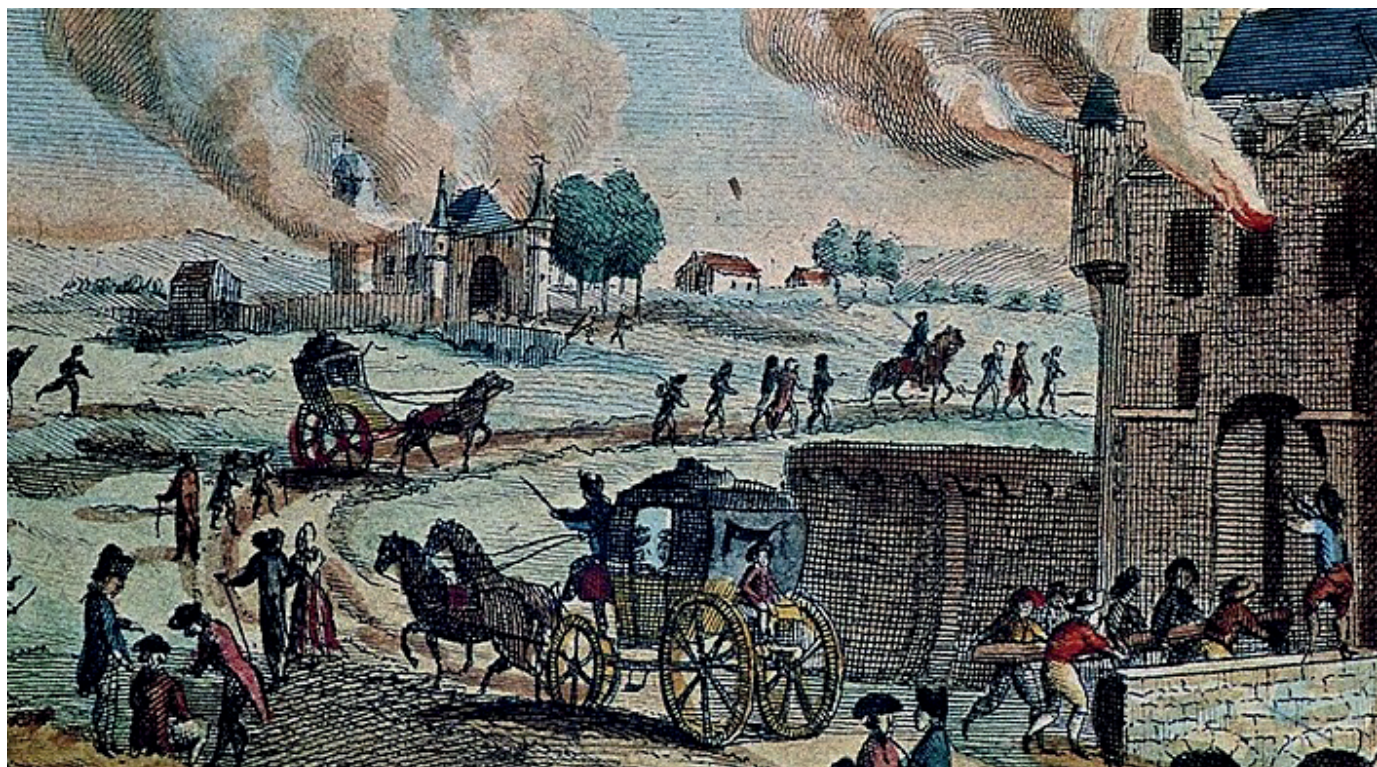
Statu quo impossible. – Pour autant, il est illusoire de penser poursuivre le statu quo, que ce soit à Gaza ou en Cisjordanie.

La définition d'un nouveau statut de la bande de Gaza est inenvisageable sans une forte implication internationale sur la durée, y compris de forces de maintien de la paix, de préférence arabes (voire turques ?).

Quant à la Cisjordanie, « le point le plus névralgique », il est trop tard pour qu'elle évolue sur le modèle de la Galilée où la population « arabe israélienne », authentiquement palestinienne, est dominante et relativement bien intégrée, à moins que cette dernière fasse le chemin inverse. Il n'est plus temps que le territoire retombe comme avant 1967 sous l'autorité des Hachémites (toujours garants des droits religieux musulmans à Jérusalem). La monarchie jouerait sa survie comme dans les années 1920 quand leur rêve de grand royaume arabe avait buté sur le « foyer juif » de Balfour et l'idée nationale arabe naissante. La Commission européenne n'a cessé d'être le premier bailleur de l'Autorité palestinienne sans aucune contrepartie politique. Comme il avait été imaginé en 1948, les consulats à Jérusalem pourraient retrouver un rôle quasi mandataire, si toutefois il existe une volonté.

Il n'y a pas de « solution », terme qui postulerait un « problème ». La « question juive » n'en finira sans doute jamais d'être posée. La « question palestinienne » est encore et toujours une « question juive ». Existentielle pour « l'État juif », en ses deux fondations : le droit et la force. ■

SOURCE: WIKIPEDIA, PHOTO: VINCE MUSI



SOURCE : MUSEE CARNAVALET, GRAVURE D'EPOQUE.

La Grande Peur de l'été 1789. Les événements de Paris produisent une panique et des violences dans les campagnes.

Juillet 1789

Les mésaventures de l'autorité

PAR BERTRAND RENOUVIN

La Révolution française est toujours à redécouvrir dans la critique de ses interprétations, qui conduit à de nouveaux questionnements. Ainsi, Jean-Clément Martin reprend l'historiographie des événements de juillet 1789 et en propose une nouvelle lecture, centrée sur les mésaventures de l'autorité.

Les historiens ne se contentent pas de « faire de l'histoire ». Ils font l'histoire, dans la mesure où ils s'ingénient à établir les faits dont ils donnent nécessairement des interprétations. La diversité des récits et leurs contradictions peuvent conduire à l'idée, désolante, d'une vérité inatteignable. Mais la vérité elle-même relève de plusieurs conceptions. Les étudiants en philosophie apprennent la différence entre la *veritas* latine – celle, concrète, des poids et mesures – et l'*alètheia* grecque qui désigne ce qui ne tombe pas dans l'oubli, ce que l'on peut retenir d'un réel qui nous échappe toujours d'une manière ou d'une autre. La connaissance historique est grecque : elle retient des séries de faits – ce qui suppose un tri pas toujours méthodique – et leur donne un sens car la signification d'un événement n'est jamais évidente.

Dans l'ouvrage qu'il consacre au mois de juillet 1789, Jean-Clément Martin nous fait comprendre le caractère aventureux de la recherche historique, toujours exposée au risque du démenti savant et au rejet de lecteurs déconcertés par la remise

en cause de leurs certitudes. Pour beaucoup, juillet 1789 est ce « superbe lever de soleil » salué par Hegel qui voit dans la Révolution française la réalisation immédiate de l'esprit absolu, vouée à un échec relatif. Qu'il s'agisse de l'institution de l'Assemblée nationale, de la prise de la Bastille ou de la Grande Peur (1), nous croyons tout savoir sur le jeu des acteurs – le roi, la Cour, le Tiers État, le Peuple – et nous avons tendance à penser que chacun joue un rôle immédiatement assigné, selon la logique de l'événement révolutionnaire. Or rien n'est fixé, ni avant ni après le 14 juillet. Selon la formule classique, les protagonistes font l'histoire, mais ils ne savent pas l'histoire qu'ils font.

Cette banale méconnaissance de la portée des événements en cours est avérée au soir de la prise de la Bastille. Le fameux dialogue entre Louis XVI et le duc de La Rochefoucauld-Liancourt (– *Est-ce une révolte ? - Non, Sire, c'est une révolution !*) est tout à fait improbable : ce jour-là, on parle encore de révolution pour qualifier toutes sortes de ruptures, sans référence à un projet de changement radical.

Les premières ruptures ont lieu en juin, lorsque les députés du tiers se constituent en Assemblée nationale (17 juin) puis jurent de donner une Constitution à la France (20 juin). L'autorité de Louis XVI, brutalement exprimée, s'érode au cours de ces journées, conclues le 27 juin par la capitulation du roi qui demande au clergé et à la noblesse de rejoindre l'Assemblée nationale. Mais Versailles veut néanmoins démontrer la force de son pouvoir par la concentration de troupes à Paris. C'est jeter de l'huile sur le feu qui couve et qui devient un incendie lorsque le renvoi de Necker (11 juillet) est connu de la foule parisienne. La tension monte et avec elle la peur – celle de la Cour, celle des Parisiens. La hausse des prix alimente le sentiment de l'intolérable, qui nourrit la révolte. Les premiers incidents éclatent à Montmartre le 7 juillet et se généralisent à partir du 10 avec l'incendie d'une cinquantaine de barrières d'octroi – on en compte soixante-dix. Des bâtiments brûlent encore lorsque la foule, apeurée et excitée par la présence de régiments, souvent « étrangers », s'insurge pour dé-

fendre l'Assemblée nationale. Prise d'assaut, la Bastille est une forteresse quasiment vide et un témoin narquois observe que le peuple a détruit une prison où on ne le jetait jamais, au lieu de s'en prendre à celles qui lui étaient destinées.

À la mi-juillet, la France est profondément secouée par des révoltes et des révolutions-ruptures qui s'accomplissent sans révolutionnaires patentés ni opposition consciente et déclarée entre un Ancien Régime et La Révolution. C'est si vrai que le roi est acclamé lorsqu'il se rend à l'Assemblée nationale le 17 juillet et que le Parlement de Grenoble, le 23 juillet, remercie le roi de « *l'heureuse révolution* » qui s'est accomplie. Même le 6 octobre, lorsque Louis XVI et sa famille sont amenés à Paris, le roi est accueilli par le maire et par une foule en fête témoignant que « *le peuple français [...] conserve, jusqu'au milieu des révolutions, le même amour pour ses Princes* ».

On aimerait croire aux évocations publiques d'un peuple à nouveau rassemblé autour de son bon roi. Il est vrai que la symbolique royale demeure efficiente, bien que la réalité du pouvoir soit passée à l'Assemblée nationale. L'institution apaisante d'une monarchie parlementaire était l'une des issues possibles à la crise de juillet 1789, mais tel n'est pas le propos de Jean-Clément Martin, qui s'interroge sur le Peuple lui-même et bouscule l'idée commune d'un peuple uni dans ses revendications et manifestations plus ou moins violentes. Il y a une population fraudieuse et pillarde qui met le feu aux barrières d'octroi et milite pour le vin à trois sous. Il y a, comme à toutes les époques, des gens qui sont là par hasard, et quelques-uns qui tuent sans trop savoir pourquoi. Il y a les citoyens qui s'organisent en milices et ce parti « *patriote* » – il ne s'est pas encore déclaré révolutionnaire – qui impose le retour à l'ordre par la répression de cette « *classe peu réfléchie* » que Barnave évoquera deux ans plus tard. Entre le haut et le bas du tiers état, le conflit des désirs et des aspirations est manifeste.

Dans les provinces, la situation est encore plus confuse. On croit savoir ce qu'il en est de la *Grande Peur*, mais l'expression n'apparaît qu'en 1876 dans un modeste bulletin historique avant d'être repris par Alphonse Aulard (1849-1928) pour invalider la dénonciation de « *l'anarchie* » révolutionnaire par Hippolyte Taine (1828-1893), alors très influent. La *Grande Peur* marquerait l'entrée en scène du peuple des campagnes, qui s'attaque aux privilèges et à la féodalité jusqu'à la victoire qu'il obtient dans la nuit du 4 août. Jean Jaurès popularise ce thème, mais sans célébrer l'unanimité du peuple paysan et en rappelant que ceux qui attaquent les châteaux invoquent la volonté royale. Admirateur de la révolution bolchevique, Albert Mathiez reprend Aulard et Jaurès sans les nommer et fustige la répression bourgeoise avant que



L'historien Jean-Clément Martin. Professeur émérite à la Sorbonne et grand spécialiste de la Révolution française et de la Contre-révolution.

Georges Lefebvre ne publie en 1932 *La Grande Peur de 1789*. L'ouvrage, qui provoque un vaste débat, établit une distinction entre les révoltes et la Grande Peur, mais l'auteur varie dans ses publications postérieures et s'interroge même sur la réalité du phénomène. Georges Lefebvre n'en inspire pas moins toute une génération d'historiens, et la thèse d'une révolution paysanne qui ferait la jonction entre la prise de la Bastille et la Nuit du 4 août s'impose après la guerre.

C'est l'attitude des autorités locales qui décide de l'avenir des émotions populaires.

Jean-Clément Martin reprend ce débat historiographique et ajoute à la lecture de Georges Lefebvre l'examen des milliers de pages de notes de l'auteur, qui dormaient dans un carton négligé. On voit comment ce grand historien, qui efface Aulard et vise Taine, néglige certains faits qu'il relève et tente, sans définir la Grande Peur, de mettre en scène une foule révolutionnaire, celle des paysans pauvres confondus avec tous les ruraux. Cette foule rassemblée par la colère serait porteuse d'une utopie collective qui permettrait de distinguer les foules révolutionnaires des menées contre-révolutionnaires...

L'invention de la Grande Peur englobe dans un concept-valise une succession d'événements confus et souvent contradictoires, tissés de rumeurs sur le prétendu complot des « *aristocrates* », marqués par les exactions de « *brigands* » réels ou imaginaires et par de véritables insurrections. Dans le Dauphiné, les paysans se retournent contre les élites locales qui les avaient rassemblés, et de nombreux châteaux sont brûlés. À Nîmes, on attaque les

employés des régies du tabac ; en Picardie, le peuple acclame les charrettes de sel et de tabac qui entrent librement dans les villes. En Alsace, des bandes de plusieurs milliers d'hommes attaquent les châteaux, les abbayes, les maisons des baillis, et les Juifs sont battus et dévalisés. Le pays messin reste au contraire paisible grâce à l'habileté du marquis de Bouillé. Il n'y a de révolte ni à Marseille ni à Aix en juillet parce que le comte de Mirabeau avait pris la tête de dizaines de milliers de manifestants au mois de mars et fait triompher le parti « *patriote* » aux élections. De même, la Bretagne reste calme, les « *patriotes* » l'ayant emporté sur la noblesse locale avant les élections aux États généraux. Des jacqueries paysannes se produisent au printemps 1789 contre la hausse des prix, dans la tradition des révoltes paysannes qui éclatent tout au long du XVIII^e siècle – par exemple en 1702 dans les Cévennes et en 1782 dans le Vivarais, sans oublier la guerre des farines de 1775. On sait que la levée en masse de 1793 a provoqué d'autres révoltes paysannes vite jugulées, sauf dans l'Ouest.

Au printemps et au début de l'été 1789, on assiste à des mouvements de guerre sociale, violemment égalitaires, à des paniques engendrées par d'introuvables brigands, à des révoltes fiscales, à des règlements de compte qui visent certains nobles, certains bourgeois et des communautés religieuses. On est tenté d'évoquer un chaos, mais c'est l'attitude des autorités locales qui décide de l'avenir des émotions populaires. Débordées en Franche-Comté, en Basse-Normandie, en Haute-Alsace et dans plusieurs autres régions, les élites doivent faire face à des insurrections qui seront durement réprimées. « *Partout ailleurs*, conclut Jean-Clément Martin, les tensions ont été régulées en fonction des rapports entre trois groupes : les élites loyales envers le roi, les élites patriotes désirant des réformes et enfin les élites traditionnelles détentrices de pouvoirs anciens, réticentes aux changements. »

En un moment où l'ancien et très complexe système de médiations laisse partiellement place à de nouvelles médiations politiques, tout se joue, quant au maintien ou au rétablissement de l'ordre, sur la cohérence politique d'un groupe ou sur un personnage qui a l'instinct de la foule et l'intelligence de la situation. L'arrêt ou la diffusion panique de la violence se décide dans l'incertitude, et les médiateurs possibles savent qu'ils jouent leur peau. L'affirmation de l'autorité est une aventure qui peut très mal tourner. ■

(1) On lira ou on relira à la lumière ces nouvelles analyses l'ouvrage de Luc de Goustine, *La Grande Peur de Saint-Angel – Aventure d'un brigand gentilhomme*, Cahiers de Carrefour Ventadour, 2013. Cf. *Royaliste*, numéro 1082.

► Jean-Clément Martin, *La Grande Peur de juillet 1789*, Tallandier, février 2024.

Je t'aime, moi non plus

En politique internationale, il n'y a pas de sentiments, et les intérêts priment. Si on en doutait l'histoire – bien oubliée – du début des relations entre la France et les États-Unis le rappelle.

Entre 1796 et 1800 la France et les États-Unis connurent une période de tensions qui dégénéra en conflit. Il y eut des combats navals, des morts, des blessés, des prisonniers, des navires de commerce américains capturés par les corsaires français qui, eux-mêmes, pouvaient être pris par des bâtiments des États-Unis. Éric Schnakenbourg explique comment l'allié d'hier devint un quasi-ennemi. Les États-Unis et la France étaient alliés depuis 1778 et avaient combattu côte à côte lors de la guerre d'Indépendance. Le 6 février 1778, parallèlement à la conclusion d'une alliance, avait été signé un traité « d'amitié et de commerce » comportant la clause de la nation la plus favorisée.

Il y avait des interprétations divergentes du traité. La victoire commune permettait aux Français d'espérer profiter du marché américain. Mais la perception française des jeunes États-Unis était encore marquée par une perception coloniale. L'incapacité des Américains à honorer leur dette,



Combat entre navires français et américain, le 9 février 1799.

leur volonté d'en décaler les remboursements nourrirent une amertume et renforcèrent le sentiment d'ingratitude. Ce discours sur l'ingratitude était ressenti comme une humiliation par les Américains. Les Français considéraient que les États-Unis devaient honorer leur dette morale en pratiquant une neutralité à leur avantage. À l'image des Anglais obsédés par la domination commerciale, les Américains étaient jugés cupides, ne cherchant que le profit.

Les conditions faites au commerce étranger en France étaient loin d'être celles que les Américains espéraient. Les droits de douane levés en métropole et les restrictions imposées à leur commerce dans les colonies des Antilles

nourrissaient un mécontentement. Contrairement à ce que les Français avaient espéré, la rupture entre les États-Unis et la Grande-Bretagne ne s'accompagna pas d'une rupture commerciale.

Le 19 novembre 1794, John Jay et l'Anglais William Grenville signaient un traité d'amitié, de commerce et de navigation. Les États-Unis octroyaient au commerce britannique le statut de la nation la plus favorisée dont seule la France bénéficiait jusque-là. Les Français éprouvèrent un sentiment de trahison. Le Directoire considéra que l'alliance avait cessé d'exister. Les deux pays n'étaient pas en guerre officiellement mais leurs marines, elles, l'étaient.

Cependant, en Amérique, l'hypothèse de la guerre manquait de soutien car elle aurait abouti à renforcer la surpuissance maritime britannique. Quant à la France, elle semblait avoir tout à perdre à rompre avec les États-Unis, même si elle avait mené une politique

qui l'avait conduite à la lisière de la guerre. La perspective d'un conflit ouvert s'éloigna, laissant la place à un rapport de force inhérent à toute négociation diplomatique. Le 18 février 1799, le président Adams informa le Congrès qu'il avait nommé un ministre plénipotentiaire pour faire la paix avec la France. Après le coup d'État du 18 brumaire, Bonaparte considéra qu'il y avait urgence à mettre un terme aux abus des corsaires. Un « traité provisoire » fut signé le 8 vendémiaire an IX (30 septembre 1800). La convention fut présentée à Bonaparte le 3 octobre lors d'une réception au château de Mortefontaine, résidence de son frère Joseph.

La convention de Mortefontaine doit être envisagée comme l'un des premiers actes internationaux de la jeune république américaine. Bonaparte renonça à la Louisiane qu'il vendit aux Américains par le traité du 30 avril 1803 pour 80 millions de francs. Un quart de la somme ne fut pas versé au titre des dédommagements en raison des pertes de navires américains subies lors de la quasi-guerre. ■

ALAIN SOLARI.

► Éric Schnakenbourg, *La Quasi-Guerre. Le conflit entre la France et les États-Unis*, Tallandier, 2024.

Lectures

■ Après-guerre.

Toute période de bouleversement profond fait apparaître, à côté des figures glorieuses, des assassins, des escrocs, des imposteurs en tous genres mus par l'ambition et l'appât du gain. Ainsi, la Libération a fait surgir des individus troubles et de purs saulauds qui ont tiré parti de la confusion du moment. À partir d'un travail sur les archives – notamment celles de Jacques Foccart – Éric Branca fait découvrir aux jeunes générations le procureur Mornet, Joanovici, les scandales et les complots qui ont empoisonné la IV^e République.

Éric Branca, *La République des imposteurs, Chronique indiscrète de la France d'après-guerre, 1944-1954*, Perrin, mars 2024.



■ Empreintes trotskistes.

Après un net regain dans les années soixante et une présence affirmée dans le combat syndical et sur la scène électorale, les mouvements trotskistes s'étiolent, les Français en perdent la mémoire, mais ils entrent dans l'histoire. Voici celle du courant lambertiste, écrite par Laurent Mauduit et Denis Sieffert, deux anciens de l'OCI, dirigée par Pierre Bousset, dit « Lambert ».

Sous l'égide d'Alain Krivine et de Daniel Bensaïd, la LCR a longtemps occupé le devant de la scène militante alors que les lambertistes restaient dans l'ombre. Mais ils furent très influents à la CGT-FO comme dans le syndicalisme étudiant et ils ont favorisé l'ascension de Lionel Jospin et de Jean-Luc Mélenchon. On lira avec intérêt le récit de l'exclusion de



Pierre Broué, excellent historien et vieux militant, « coupable » d'avoir présenté sa biographie de Trotski aux Mercredis de la NAR et qui s'aperçut que *Royaliste* était fabriqué par l'imprimerie des lambertistes...

Laurent Mauduit, Denis Sieffert, *Trotskyisme, Histoires secrètes, De Lambert à Mélenchon*, éditions Les petits matins, janvier 2024.

■ Dictionnaire de l'extrémisme.

En 2011, Christophe Bourseiller avait consacré un livre à *L'Extrémisme* (CNRS Éditions), que nous avons présenté à nos lecteurs. Il reprend le thème en évoquant cette année *La France en colères*, dont l'un des thèmes a été déjà évoqué et critiqué dans l'éditorial de notre n° 1272.

Spécialiste des minorités politiques, l'auteur définit l'extrémisme



par les idées, les comportements et les pratiques qui expriment la volonté de changer la société radicalement et par la violence. Puis il croit pouvoir souligner un paradoxe : la perte de crédit des thèses extrémistes qui coïnciderait avec l'influence souterraine mais croissante des militants extrémistes. S'ensuit une présentation générale des mouvements radicaux. Au chapitre des dissidences royalistes, la Nouvelle Action royaliste est correctement présentée.

Christophe Bourseiller, *La France en colères*, Le Cerf, janvier 2024.

B. R.

Nous avons reçu :

– Maroun Eddé, *La destruction de l'État*, Bouquins/Essai, octobre 2023.

– David Djaïz, Xavier Desjardins, *La Révolution obligée*, Alary Éditions, février 2024.

– Gaël Nofri, *Bouvines, La confirmation de la souveraineté*, Passés/Composés, mars 2024.

DR



Par Gérard Leclerc

La fureur Muray

Oui, le mot de fureur n'est pas excessif. S'il est un homme en fureur, c'est bien Philippe Muray, dont l'humeur vengeresse s'affirme de la façon la plus brutale. La publication des deux derniers tomes de son journal en apporte la démonstration la plus évidente. L'auteur ne prend aucune précaution, il donne libre cours à ses humeurs avec d'autant plus de liberté qu'il a décidé qu'ils ne seraient publiés qu'après sa mort : « *Ce qui affaiblit le règlement de compte, en général, c'est la nécessité où l'on est, si on filtre à travers un roman par exemple, de le transposer, de le déformer pour le présenter d'une façon qui soit belle littérairement. L'avantage du journal, c'est qu'il permet de faire l'économie de ces politesses. Il permet aussi de répondre au coup par coup, sur les détails les plus menus, qui seront oubliés le lendemain parce qu'on est généreux, parce qu'au fond on s'en fout.* »

Ainsi, le jour même, sans apprêt et sans précaution, le diariste peut se déchaîner, en alignant notamment un nombre incroyable d'insultes à l'égard des personnes qu'il a rencontrées dans la journée ou dont il a lu la prose. Bernanos est bien connu par sa vitupération à l'égard de l'imbécile. Mais sur ce terrain, il est battu à plate couture par un Muray dont la verve surpasse haut la main le génie des invectives du capitaine Haddock. Mais, pourquoi tant de haine ? « *La société est devenue une mégère si répugnante, une poufiasse si épouvantable qu'on ne peut qu'avoir envie de la cocufier, tout le temps, dans toutes les occasions.* » Face à pareille virulence, on est en droit de se poser la question très actuelle de l'esprit de vengeance, dont l'ami Pierre-André Taguieff rappelait que, selon Nietzsche, il constituait l'expression de la pire des maladies : « *La contrariété, la susceptibilité maldive, l'impuissance à se venger, l'envie, la soif de vengeance... délivrer l'âme de cela, premier pas vers la guérison.* »

Mais Muray est prêt à relever le défi : « *Seuls le dégoût et la répulsion tiennent mon cerveau et mes mains en activité. C'est dans l'outrage que Bloy, Bernanos ou Céline ont trouvé leur style. Avec eux, par eux, l'outrage est devenu une question littéraire. La dernière peut-être. Et moi aussi, au milieu de ma vie, j'ai retrouvé le mouvement qui me hantait depuis si longtemps, mais que je repoussais. C'est là que, contre la neutralisation communicationnelle, contre l'hypnose de la mélodie infinie des ondes, contre l'extase sous-marine de la fraternité, contre la félicité anubienne de la solidarité, j'ai découvert la possibilité de faire apparaître, via l'outrage, quelque chose comme un relief signalant une singularité. La littérature comme forme ultime de l'acting-out ? Oui. Contre l'ennemi absolu : l'"universel", l'abstrait universel issu des Lumières dans le fourgon duquel passe si facilement la camelote de la morale, de la vertu, du poetically correct, etc. (toutes formes intellectuelles de la télésurveillance inséparables de la réorganisation matriarcale du monde dans l'après fin de l'Histoire).* »

Il conviendrait de faire l'exégèse complète d'une telle déclaration, mais elle ne se comprend qu'à l'aide de l'œuvre entière de l'écrivain dans tous ses développements. Et l'on s'aperçoit alors que la vindicte murayenne s'adresse à ce qu'il y a de plus délétère dans la culture déconstructionniste d'aujourd'hui, dans la haine wokiste pour la dissolution de notre héritage. La fureur Muray n'a rien de nihiliste, elle est protestation véhémentement à l'encontre de la maladie infernale qui nous ronge. Oh certes, l'écrivain n'a rien d'un saint de vitrail. Dans sa volonté de décrire la réalité à

vif, il se met lui-même à nu, au point d'étaler ses faiblesses et ses étranges phobies. Ne serait-ce que sa phobie de la procréation, et de façon générale sa misanthropie débordante. Le journal ne s'attaque pas seulement aux grandes causes littéraires, il rend compte des menues misères et rivalités du monde de l'édition. Et les règlements de compte personnels, notamment à l'égard de Philippe Sollers qui fut son éditeur et son soutien enthousiaste (j'en ai été témoin), ont souvent un goût amer.

Mais, au bout du compte, on est obligé de reconnaître que cette colère immense malgré ses à-côtés déplaisants, est la condition impérative d'une lucidité supérieure. Je ne puis m'empêcher de la comparer à l'esprit « *ouverture au monde* », qui fut si prisé à l'époque d'un christianisme postconciliaire. Le parti-pris de voir toute chose en rose et l'histoire en continue avance vers le progrès n'était pas indemne de toutes les illusions. D'ailleurs, son optimisme progressiste fut rapidement mis à mal. En revanche, le parti-pris contraire de Muray, qui l'amène à insulter sans vergogne son époque permet de comprendre dans quelles impasses notre modernité se fourvoie. Bien sûr, il peut y avoir quelques dangers à contempler de haut ses contemporains, avec la tentation de se réfugier loin de cette chienlit insupportable. Mais l'écrivain n'a rien d'un politique ou d'un décideur. Ce qui le distingue, c'est sa situation décalée qui lui permet de comprendre ce que les gens engagés ne voient pas ou distinguent fort mal. À tous d'en tirer les leçons nécessaires.

Mais il y a tout de même lieu de réfléchir à la pertinence d'un écrivain pour juger l'époque que l'on vit. Le point de vue littéraire est-il vraiment apte à nous faire saisir l'histoire qui se fait ou se défait ? N'avons-nous pas pour cela des sociologues ? Tous ne sont pas exécrables. Il y a aussi les historiens qui se sont mis, depuis un certain temps, à analyser l'actualité avec tous les instruments variés acquis pas l'École des Annales. En quoi la littérature pourrait-elle les concurrencer ou même leur damer le pion ? La question n'est pas si incongrue.

La preuve en est que Guillaume Cuchet, spécialiste du XIX^e siècle, a produit, il y a quelques années, une étude substantielle sur le livre de référence de Muray, *Le XIX^e siècle à travers les âges* (1), nullement indifférent à l'éclairage que peut apporter « *une autre histoire, généralement de type culturel ou religieux, censée l'exprimer en profondeur* » ; il montre comment ses collègues ont réagi au livre. Certains enthousiastes, d'autres frôlant la crise d'apoplexie. Lui-même entend pousser plus loin l'analyse, non sans quelques objections critiques. Au total, c'est le sentiment d'une confrontation bienvenue qui prévaut. Provocateur, Muray a le mérite de bousculer les conformismes. Sa fureur ne peut être réduite à un tempérament atrabilaire. À l'instar d'un Léon Bloy, qui comptait parmi ses auteurs de chevet, son regard impitoyable continue de nous troubler et de nous éveiller. Il aura, au moins, contribué à montrer que notre tradition littéraire pouvait produire des rejetons dignes d'elle. ■

(1). Guillaume Cuchet, *L'histoire au noir de Philippe Muray. Le XIX^e siècle à travers les âges entre littérature et histoire*, Romantisme, n° 173, Armand Colin, 2016.

► Philippe Muray, *Ultima necat. Journal intime*, tomes V et VI, Les Belles Lettres, 2024.

La dernière guerre de l'Occident

Emmanuel Todd aime se faire des ennemis. Preuve en est son essai géopolitique déconcertant dans lequel il s'évertue à démontrer pourquoi l'Occident, en soutenant l'Ukraine contre la Russie, est en passe de perdre cette guerre par procuration... et avec elle son hégémonie mondiale.

La boucle est bouclée. Dans *La Chute finale*, son premier ouvrage (1976), l'anthropologue Emmanuel Todd avait pronostiqué, bien avant les kremlinologues l'effondrement de l'Union soviétique. À travers son dernier essai, *La Défaite de l'Occident* (Éd. Gallimard, janvier 2024), il se drape à nouveau en oracle augurant, cette fois-ci, la fin de la domination des États-Unis et de leurs alliés à l'issue de la guerre russo-ukrainienne. La réflexion s'appuie sur un ensemble d'analyses économiques, politiques, historiques et culturelles à la pertinence quelque peu erratique pour aboutir à une conclusion plutôt convaincante quant à elle. Là réside le tour de passe-passe de ce travail pluridisciplinaire qui s'écarte des études habituelles de l'auteur, essentiellement centrées sur les structures familiales. L'idée-force se résume ainsi : les grandes démocraties libérales – définies comme « l'Occident » – sont en passe d'atteindre la phase terminale de leur déclin, une phase nihiliste caractéristique de sociétés totalement sorties de la religion, individualistes à outrance, désindustrialisées et strictement consuméristes, démographiquement atones, dépourvues de toute ambition nationale et surtout incapables désormais d'imposer au reste de la planète leur propre système de valeurs.

Contre-récit. – Une part des critiques sévères récoltées depuis sa sortie par *La Défaite de l'Occident* s'explique moins par les aspects discutables de la démonstration – nous allons y revenir – que par le sens général du propos. Dans un contexte de forte idéologisation du conflit, lequel entraîne dans l'espace public français des commentaires médiatiques aux confins de la raison, la thèse de Todd apparaît outrageuse. Il est vrai qu'elle s'attaque, d'une part, aux préjugés qui soudent entre eux les États occidentaux et les maintiennent dans cette illusion purement morale de constituer la pointe avancée de la démocratie, donc de l'humanité. D'autre part, elle remet en cause le mot d'ordre répété tel un mantra par nos dirigeants : « *La Russie ne peut pas et ne doit pas gagner* ». Crime ultime, il perçoit dans la guerre que livreraient par procuration les Américains et « *leurs vassaux* » européens à la Russie en Ukraine la concrétisation de la stratégie dessinée par l'ancien secrétaire d'État américain Brzezinski (1) pour faire pièce, coûte que coûte, à la constitution d'une superpuissance eurasiennne, autour



Emmanuel Todd. Avec *La Défaite de l'Occident*, il a publié un essai qui a fait grand débat.

de l'alliance Paris-Berlin-Moscou. Comme si cela ne suffisait pas, Todd tend le bâton pour se faire battre en illustrant le nihilisme des sociétés occidentales avec la disparition d'une culture nationale unificatrice car interclasse et avec le succès des courants LGBT radicaux pour lesquels, contre toute réalité, un homme peut être une femme (et vice versa). Le sagace anthropologue, avec son contre-récit provocateur, devient alors pamphlétaire embarrassant aux yeux des thuriféraires du libéralisme globalisé. Embarrassant peut-être mais certainement pas hors de propos, pour peu que le lecteur s'attache à l'idée-maîtresse plutôt qu'au détail du raisonnement.

Donner un sens à tout ce que les rapports internationaux possèdent de complexe et paradoxal.

Hypothèses à foison. – Le moins que l'on puisse admettre à la lecture de *La Défaite de l'Occident* est que son auteur ne manque pas d'audace pour donner un sens à tout ce que les rapports internationaux possèdent de complexe et paradoxal. De son propre aveu, Emmanuel Todd spéculait beaucoup et invite le lecteur à prendre avec des pincettes ses « *hypothèses historiques techniquement peu démontrables, mais dont nous avons terriblement besoin pour nous orienter de manière raisonnable et prudente* ». Cette honnêteté intellectuelle conduit à considérer les libertés prises dans le raisonnement pour ce qu'elles sont : de simples interprétations. Il en est ainsi, à titre d'exemples, quand Todd postule que la captation des jeunes scientifiques iraniens par les universités américaines ex-

pliquerait que l'Iran arme la Russie contre les États-Unis via la fourniture de drones. Que l'adoption d'une législation pro-LGBT par des pays, tel le Japon, culturellement éloignés des standards anglo-saxons en matière de droits des minorités, aurait pour objectif de conserver la bienveillance des États-Unis... Que le mariage pour tous doit être regardé comme l'indicateur précis de l'entrée d'une société dans l'ère de la « *religion zéro* ». Que la russophobie exaltée de la Pologne ou de l'Ukraine proviendrait du refoulement, chez les élites en place, de l'idée inacceptable qu'elles ont hérité du système communiste honni une formation intellectuelle de haut niveau, intuition librement inspirée d'une lecture de l'historien américain David Schoenbaum (2). Le durcissement du régime de Vladimir Poutine fragilise également le classement, par Todd, de la Russie autoritaire et sans pluralisme parmi les « *démocraties* ». Que « *nos* » démocraties occidentales soient de leur côté imparfaites, corrompues et plus vraiment libérales n'y changera rien. Pourtant, il importe assez peu que les suppositions d'ordre sociologique ou psychologique qu'il émet pour expliquer certains phénomènes laissent interrogateur dès lors que ceux-ci (évolutions du secteur industriel et des capacités de production militaire, volumes d'ingénieurs formés, courbes de la démographie, de l'espérance de vie ou de la mortalité infantile...), factuels, suffisent à nourrir l'intuition centrale de *La Défaite de l'Occident*.

Sont incontestables l'inaptitude des États-Unis et des États européens à comprendre la Russie et à en appréhender avec lucidité les progrès économiques au cours des dernières décennies, l'incapacité de leurs usines à fournir les armes et munitions en nombre suffisant pour l'Ukraine, de même que l'instrumentalisation de part et d'autre des relations avec Kiev en un jeu géopolitique explosif depuis le début des années 2010. Les derniers échos de la scène mondiale donnent d'ailleurs raison à Todd : un bloc de puissances nouvelles, dont le noyau dur est constitué des fameux « *BRICS* », fait désormais contre-poids à la sphère d'influence américaine. La plupart des indicateurs, économiques, commerciaux, militaires, politiques commencent à converger : la bascule du centre de gravité mondial est en cours. Un monde multipolaire et incertain advient. ■

CAZIMIR MAZET.

(1). Zbigniew Brzezinski, *Le Grand Échiquier*, 1997.

(2) David Schoenbaum, *La Révolution brune*, 2021.

► Emmanuel Todd, *La Défaite de l'Occident*, éditions Gallimard, 2024.

Une femme impressionniste

Moins connue en France, Anna Boch (1848-1936) fut une artiste peintre et un mécène célèbre en Belgique.

Après le Mu.ZEE d'Os-tende et en association avec lui, Pont-Aven rend hommage à l'artiste belge Anna Boch. Le musée breton développe une réflexion sur la place des femmes dans l'art. Elles n'ont longtemps été que des exceptions. Sans remonter jusqu'à Artemisia Gentileschi ou Elisabeth Vigée Le Brun, Berthe Morisot, Mary Cassatt ou Anna Boch n'ont pas eu à déployer une stratégie de contournement pour s'affirmer. En inscrivant leur carrière dans les « cercles de l'art neuf », elles ont suivi un itinéraire qui, à la fin du XIX^e siècle, n'était accessible que dans un milieu social privilégié.

En France, la dernière exposition consacrée à Anna Boch remonte à 1994, au Musée de Pontoise. Pour celui de Pont-Aven, le choix s'imposait puisque l'artiste et son frère Eugène ont découvert la région dès 1901. La nature, les rochers et la mer sauvage ont retenu l'attention d'Anna Boch.

Anna Rosalie Boch est née le 10 février 1848 à Saint-Vaast, dans le Hainaut belge. De ses six frères et sœurs, elle est proche d'Eugène, peintre lui aussi. La



Cueillette, par Anna Boch, 1890.

famille, originaire du Luxembourg, a fondé une manufacture de céramique à Mettlach, dans la Sarre. Victor Boch a créé une succursale en Belgique. À l'image d'une famille ouverte à la musique et aux arts, Anna Boch voyage très tôt. Femme moderne, elle s'offre même, en 1907, une automobile Minerva, pour planter son chevalet où bon lui semble. Si, comme les femmes de son temps, elle ne peut accéder à l'Académie, elle prend des cours auprès de professeurs particuliers. Elle fréquente notamment l'atelier d'Isidore Verheyden. À ses débuts, Anna Boch s'intéresse à la tendance innovante de la peinture en plein air. En 1885, elle

rejoint le groupe des XX, cercle qui promeut l'art moderne, fondé par son cousin Octave Maus. Elle est la seule femme à avoir adhéré à ce groupe et à la Libre Esthétique qui lui a succédé. Elle se lance dans le néo-impressionnisme incarné par Théo van Rysselberghe, Paul Signac, Georges Seurat. La découverte d'*Un dimanche après-midi à l'Île de la Grande Jatte*, de Seurat, bouleverse sa réflexion esthétique. Elle n'en développera pas moins une touche plus spontanée et plus intuitive. Ses achats d'œuvres lui permettent de découvrir d'autres tendances, comme celles de Gauguin ou de Van Gogh dont elle acquiert *La Vigne rouge* à

Montmajour, puis *La plaine de la Crau avec pêcheurs en fleurs*.

Anna Boch n'est pas seulement l'artiste femme la plus célèbre de son époque en Belgique. Elle prend toute sa place dans le post-impressionnisme des XIX^e et XX^e siècles. Mélo-mane, collectionneuse, passionnée d'architecture, elle confie à Victor Horta le soin d'aménager sa maison dans le style Art nouveau. Elle disparaît en 1936 et son testament lègue ses œuvres de Seurat, Signac ou Gauguin aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique à Bruxelles. ■

ALAIN SOLARI.

► **Anna Boch, un voyage impressionniste.** Musée de Pont-Aven, jusqu'au 26 mai 2024.

Expositions

■ **Arts en France sous Charles VII.** – Quand le dauphin Charles reconquiert son royaume, les conditions d'un renouveau artistique sont réunies. La création entre en rupture progressive avec le gothique international. Le musée de Cluny s'attache à la diversité de la production pendant le règne de Charles VII. Après une première partie consacrée au contexte historique, il présente la diversité des arts dans les principales provinces. Une dernière partie analyse les particularités de l'art en France, entre *ars nova* bourguignon et flamand et innovations italiennes. Une section est dévolue à Jean Fouquet, l'un des grands peintres français du XV^e siècle.

Musée de Cluny, jusqu'au 16 juin.

■ **Revoir van Eyck.** – Seul tableau de Jan van Eyck conservé en France, *La Vierge du chancelier Rolin* a fait l'objet d'une restauration. Autour de six tableaux du peintre, le Louvre a rassemblé d'autres œuvres prestigieuses prêtées par des musées internationaux.

Musée du Louvre, jusqu'au 17 juin.

■ **Paris 1874. Inventer l'impressionnisme.** – Le 15 avril 1874, au 35 bd des Capucines, ouvrait la première exposition impressionniste. Le musée d'Orsay rassemble des œuvres présentes lors de cet événement, mises en perspective avec des tableaux montrés au Salon officiel de cette même année. Un dispositif de réalité virtuelle plonge le visiteur au cœur de la soirée d'inauguration de 1874.

Musée d'Orsay, jusqu'au 14 juillet.

A. S.

Cinéma

■ **Un Juste.** Lors d'une poignante émission de la télévision britannique, diffusée en 1988, on vit les participants se lever l'un après l'autre pour saluer l'homme, assis au premier rang du public, qui les avait sauvés des nazis en 1938, à Prague, et les avait convoyés vers l'Angleterre. Cet homme s'appelait Nicholas Winton; c'était un courtier en assurances londonien et son histoire méconnue est le sujet du beau film réalisé récemment par James Hawes sous le titre *Une Vie*.

Servi par une distribution talentueuse autour de l'immense Sir Anthony Hopkins, de la fabuleuse Helena Bonham Carter et des trop rares Jonathan Pryce, Lena Olin et Marthe Keller, le film joue évidemment sur l'émotion. Mais il invite également à une réflexion sur le sens de l'héroïsme

et sur l'humilité des héros. Nicholas Winton sauva 669 enfants condamnés à une mort certaine; il n'en parla jamais et il fallut les recherches d'une équipe de journalistes pour rendre un hommage mérité et digne à ce Juste parmi les Justes dont la seule obsession fut de savoir s'il avait réussi à sauver ne fût-ce qu'un seul enfant.

Construit autour de nombreux *flash-back*, qui peuvent lasser mais qui sont indispensables à la narration, le scénario décrit avec beaucoup de finesse les émotions du jeune assureur, sa peur et ses doutes. Comme *La Liste de Schindler*, *Une Vie* raconte un homme, placé devant son destin, qui agit d'instinct pour sauver des vies. Et le rappel de la tragédie du XX^e siècle et du dévouement de ces héros de l'ombre reste plus que jamais d'actualité en raison de la recrudescence des actes antisémites et des attitudes ambiguës de certains partis politiques.

Entre le plaisir de revoir Anthony Hopkins dans un nouveau rôle à sa démesure, le récit poignant du sauvetage des enfants de Prague et le questionnement profond sur des valeurs que chacun de nous cherche à défendre et protéger, ce film mérite vraiment d'être vu et médité. Il fera partie de ces œuvres qui contribuent à changer le regard que nous portons sur le monde et sur nous-mêmes.

Nicholas Winton mourut à l'âge de 106 ans, anobli par la reine d'Angleterre. Son nom figure dans la liste des *Justes parmi les nations* du mémorial de Yad Vashem, cette liste où réside une des meilleures parts de notre humanité.

OMAR GOUSMI.

► **Une Vie**, film britannique de James Hawes, avec Anthony Hopkins et Helena Bonham Carter, février 2024.

La République en péril ?

Cela fait 90 ans que l'on croit connaître les tenants et les aboutissants du 6 février 34. Mais un vrai travail historique de fond remet à nouveau tout en cause.

Si février 34 est bien répertorié dans la longue liste des effervescences populaires, la fable est trop bien construite : une prétendue tentative de l'extrême droite de détruire la République. Pourtant, ce moment n'a jamais subi l'épreuve d'une étude sérieuse. Surtout des racontars, quelques manipulations politiques, quelques nostalgiques qui ont cru au Grand Soir, quelques mémoires universitaires, quelques traces dans les autobiographies et surtout la *doxa* qui condamne l'événement car forcément « fasciste »... puisque d'extrême droite.

Pourtant, si l'on suit chronologiquement l'histoire de la III^e République, on est effaré du nombre de scandales politico-financiers. Les Français se sont révoltés et sont descendus dans la rue... Depuis quand ? Mais depuis toujours ! Aucun régime n'est indemne des politiciens retors et des voleurs. Alors, février 1934 est dans la continuité : une révolte antiparlementaire, une de plus.

Les professeurs Jean Philippet et Olivier Dard ont lu les rapports des commissions d'enquête parlementaire, ceux demandés par la SFIO (socialiste), pour tenter de noyer la question. Puis ils ont lu les journaux de l'époque, consulté les Mémoires des politiques, les rapports de police, les récits littéraires. Leur connaissance des Liges et d'autres mouvements de la droite patriotique leur permet de ne pas les confondre avec les groupuscules de la droite extrême, ce qui est appréciable en nos temps de confusion. Et de livrer donc un vrai travail d'enquête sur l'histoire.

Les prétextes à l'agitation sont presque ridicules tant ce genre de prévarication est pain quotidien. Un malfrat qui travaille avec des politiques, quelle banalité... Alors que la société s'endort pour les fêtes de fin d'année, l'Action française lance le mouvement. Elle n'est pas à son coup d'essai. Depuis qu'elle n'a plus de députés, les Camelots agitent le Quartier latin. Les ligues d'anciens combattants (des jeunes gens, à l'époque), de contribuables, de vertu, même le Parti communiste, vont descendre dans la rue et rejoindre l'agitation.

Comme le soulignent parfaitement nos historiens, il n'y a aucune coordination entre mouvements et, d'ailleurs, chacun poursuit ses propres objectifs. De plus, ils constatent que la déstabilisation (par le limogeage du préfet Chiappe) des forces de l'ordre est bien plus responsable des événements que les émeutiers eux-mêmes. Parler de complot est ridicule. Ni les néo-monarchistes de l'AF, ni les Croix-de-Feu, ni les groupuscules plus ou moins de droite, de gauche, mais inspirés des *Fasci d'azione*



6 février 1934. Affrontements entre les manifestants et les forces de l'ordre.

rivoluzionaria de Mussolini, ne sont capables de faire la révolution... À l'Action française, seul Léon Daudet aurait envie d'y aller, mais les autres... Ils ont à gérer leur journal quotidien, bien plus important que de tenter l'aventure. Et puis, disons-le, ce n'est pas quelques centaines de Camelots du roi qui peuvent s'opposer aux masses républicaines. Alors, complot des droites ? Mais la très grande majorité est conservatrice de la République. Un pouvoir plus autoritaire pourrait à la rigueur les séduire, mais la révolution, jamais. D'ailleurs, les récits des événements le prouvent.

Il n'y a aucune coordination entre mouvements et, d'ailleurs, chacun poursuit ses propres objectifs.

Sur plusieurs pages nous avons droit à la nuit du six février 1934, quasiment minute par minute. Des pages de combats dignes des meilleurs scénaristes d'HBO pour *Game of Thrones*. Mais aussi, ce qui en surprendra plus d'un, l'absence de coups de feu chez les manifestants. Comment imaginer lorsque l'on connaît l'époque et les combats violents, parfois à coups de pistolet, qu'ils n'étaient pas armés ? En tout cas, hors la Concorde, pas trop de pétarades... La nuit fera 16 morts et 2300 blessés, dont quatre proches de l'AF et deux communistes.

Le 6 février n'intéresse pas seulement le pont. Paris est en feu, cela brûle à l'Hôtel de Ville. On s'affronte sur les Grands Boulevards et à la Madeleine. On se bat au Quartier latin, boulevard Raspail et dans le propre septième arrondissement. Les anciens combattants sont sur les Champs-Élysées

pendant que quelques ligueurs se battent sur les quais. Ah oui, ce fut une belle nuit d'émeute. On comprend que quelques nostalgiques en rêvent encore.

À l'époque, où en est-on politiquement ? Après l'éphémère Chambre « bleu horizon », la République radicale est rétablie dès les élections de 1924. Toutes conduisent à un partage du pouvoir entre centre droit et centre gauche. Comme aujourd'hui, on pagaie en zigzaguant. Donc, après les nuits d'émeute, pour mettre fin à l'agitation, on fait appel à des hommes acceptés et soutenus par les radicaux : l'ancien président Gaston Doumergue mais aussi (eh oui ! déjà) le maréchal Pétain.

Si la droite conservatrice, étonnée de ses audaces, se range rapidement, l'agitation se poursuit... Le Komintern bolchevique envoie ses troupes à l'assaut... Comme celles de la droite, elles échouent. Pas entièrement puisque, deux ans après, retour de bâton : le parti socialiste (SFIO) devient le premier parti à gauche. C'est ce que l'Histoire nomme Front populaire.

Les livres pullulent dans nos librairies, et nos têtes s'affolent de tant d'histoires dont nous ne connaissons ni le commencement ni même la fin. Contre cela il faut choisir, décider que l'on va se plonger, un moment, dans ce temps-là, et oublier cet autre. Faire confiance à l'historien pour qu'il nous explique. Dard et Philippet ont fait un travail magistral qui nous aide à comprendre la suite de l'Histoire (36, 40, 44, etc.). ■

FRANÇOIS-MARIN FLEUTOT.

► Olivier Dard et Jean Philippet, *Février 1934 – L'affrontement*, éd. Fayard, 2024.



Brèves royales

■ **6 mars. Bangkok.** – Troisième visite du fils aîné du roi Rama X, Vacharaesorn Vivacharawongse, 42 ans, né du second mariage de son père avec Sujarinee Vivacharawongse, répudiée en 1996. Le prince Vacharaesorn Vivacharawongse, fils aîné du roi de Thaïlande. Comme lors de ses deux premières visites, en août et en décembre 2023, il s'est exprimé devant les médias et dans les réseaux sociaux, sans jamais prétendre. Il s'est élevé contre les condamnations pour crime de lèse-majesté, maintenu par le gouvernement militaire (sa sœur, unique fille, avait été autorisée à demeurer en Thaïlande, où elle fut élevée à la Cour comme princesse royale).

Ces apparitions interrogent sur la succession de Rama X, 71 ans. En effet le prince héritier officiel, Dipangkorn Rasmijoti, 18 ans, fils d'un troisième mariage du roi, avec Srirami Suwadee, renvoyée en 2014, pourrait être affaibli. Il vit en Bavière (où réside le plus souvent le roi) et, selon des rumeurs, serait atteint d'une forme d'autisme.

Une troisième « candidate », fille du premier mariage du roi avec la princesse Soamsavali Kitiyakara, divorcée en 1991, la princesse Bajtakityabha Mahidol, née en 1978, est hospitalisée à Bangkok depuis un accident cardiaque le 14 décembre 2022, et, selon des rumeurs, serait depuis lors dans le coma.

(D'après le site monarchiesetdynastiesdumonde.com de Frédéric de Natal.)

■ **9 avril. Alsace.** – Le prince consort Radu, époux de Margareta, Gardienne de la Couronne de Roumanie, s'est rendu en visite officielle sur les tombes des prisonniers de guerre roumains de la guerre de 14-18 enterrés à Soultzmatt.

■ **10 avril. Bruxelles.** – Discours très politique (en quatre langues) du roi Philippe de Belgique devant le Parlement européen à l'occasion de la présidence semestrielle tournante belge des Conseils : « *L'arbre généalogique de ma famille illustre les liens historiques étroits qui unissent les différentes nations européennes.* »

Extraits (repris en titres par le quotidien *Le Soir*) : « *La guerre en Ukraine, c'est aussi notre combat* » ; « *Elargir l'Union suppose également de la renforcer* » ; « *Œuvrons ensemble à une véritable réindustrialisation européenne* » ; « *Je suis préoccupé par la perte de confiance dans nos institutions* ». Et sa conclusion : « *La crise*

Maison de France



Louis-Philippe recevant la reine Victoria, le 2 septembre 1843, par François Auguste Biard.

■ **L'Entente cordiale.** – Mgr le comte de Paris a publié le 6 avril dernier un communiqué pour célébrer les accords de l'Entente cordiale signés à Londres en 1904 :

« *Il y a 120 ans, la France et le Royaume-Uni signaient l'Entente cordiale. Au-delà des divergences politiques, ce succès diplomatique continue à perdurer pour renforcer les liens entre nos deux nations. L'Entente cordiale n'aurait jamais pu voir le jour sans l'amitié qui lia le roi Louis-Philippe I^{er} et la reine Victoria.*

Le roi des Français invita son homologue britannique à séjourner en son château d'Eu en Normandie à deux reprises en 1843 et 1845. Pour la première fois depuis 1520, un souverain anglais posait le pied en terre française. »

Nouvelle Action royaliste

■ **Souscription.** – Vous êtes déjà nombreux à avoir répondu à notre appel. Mais nous sollicitons à nouveau ceux qui auraient l'intention de le faire à leur tour.

Royaliste

Sommaire du n° 1277 du 24 avril 2024.

Page 1 Berges et barges. **Page 2** Naïveté face aux ingérences étrangères. Sur le mur de Jean Chouan. **Page 3** *Marianne* : la carpe et le lapin. La politique au crible. **Page 4** Le Rassemblement national. La quinzaine sociale. **Page 5** Nouveau visage de la mort. **Page 6** Bratislava regarde à l'Est. Voix étrangères. Les Faits marquants. **Page 7** Retour à la Déclaration Balfour. **Pages 8-9** Les mésaventures de l'autorité. **Page 10** Je t'aime, moi non plus. **Page 11** La fureur Muray **Page 12** La dernière guerre de l'Occident. **Page 13** Une femme impressionniste. **Page 14** 6 février 34. **Page 15** Brèves royales. Communiqués. **Page 16** La jeunesse est-elle malade ?

Royaliste

Directeur de la publication : Y. Aumont
Rédaction-administration
Bloc C – B.A.L 13
36-38, rue Sibuet, 75012 Paris
Téléphone : 06 43 11 36 90
lejournaldunouvelle-action-royaliste.fr
ISSN 0151 – 5772
Publié par la NAR
RNA W751214282 Siret 897 894 127 00017
Édité par SPFC-ACIP
Siret 41838214900015
Imprimé par Atenor
Siret 398 678 219 00021
Dépôt légal à parution.
Publication d'information générale et politique.
CPPAP n° 0324 D 84801

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

Je m'abonne à *Royaliste*

VERSION PAPIER ☐ TROIS MOIS (25 €) ☐ SIX MOIS (40 €) ☐ UN AN (65 €) ☐ UN AN SOUTIEN (135 €)

VERSION PDF ☐ UN AN (45 €) ☐ UN AN SOUTIEN (55 €)

☐ Je paye par chèque ou virement bancaire à l'ordre de **Spfc-Acip**.

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : ... Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre chèque ou virement à

Spfc-Acip, 60 rue de Fontenay 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

Iban FR76 3000 4001 8700 0102 0632 510 BIC BNPAFRPPXXX

Les informations sont destinées à *Royaliste*. Elles sont enregistrées dans notre fichier à des fins de traitement de votre abonnement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD du 27 avril 2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort des données après la mort. Pour cela écrire à l'adresse du journal, en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.

D.R.



Par François Gerlotta

La jeunesse est-elle malade ?

Le début de ce mois a vu se succéder à un rythme rapide des faits divers très violents liés à la jeunesse, des attaques et meurtres d'adolescents ou entre adolescents, dans diverses régions de France. Les noms de Shemseddine à Viry-Châtillon et Samara à Montpellier en ont été les plus cités, mais règlements de compte des *dealers*, « crimes d'honneur » entre familles, rodéos routiers, fuites imbéciles devant des barrages de police, bagarres en boîtes de nuit, harcèlements scolaires, rixes entre quartiers, jusqu'aux meurtres entre jeunes, tout cela devient une routine. Et pas seulement dans notre pays : cette jeunesse échappant à tout contrôle se retrouve partout sur la planète.

Des faits divers de ce genre, il y en a eu de tout temps. D'ailleurs, il est possible que cette apparente recrudescence de la criminalité juvénile soit en partie artificielle, et le résultat de l'effet amplificateur de médias à la recherche de faits saignants pour doper leurs audiences. Ces comportements irréfléchis, qui finissent mal, ont de tout temps été caractéristiques de la jeunesse, qui s'essaye à la vie sans mesurer les conséquences de ses actions. Cela justifie-t-il d'en faire l'éditorial d'un journal politique ? Oui, pour plusieurs raisons.

La première, c'est qu'il n'est pas exclu que nous soyons sortis de la banalité pour entrer dans un épisode nouveau. Là où existaient des garde-fous sociaux, de ces « *rétroactions négatives* » qui tendent à calmer le jeu, nous nous trouvons face à une société au fonctionnement inédit, qui a tendance à amplifier les signaux violents venant de l'extérieur, et à favoriser le passage à l'acte. L'emploi immodéré, entre autres facteurs, de réseaux sociaux irresponsables (dans tous les sens du terme), en est un exemple parlant. Et l'idéologie ultralibérale n'arrange pas les choses...

Alors, deuxième raison : puisque tout le monde sait que « *quand la jeunesse a de la fièvre, c'est que la société est malade* », il faut se poser la question sérieusement : notre société est-elle malade, les premiers symptômes apparaissant dans sa jeunesse ? Ce n'est évidemment pas un éditorial qui peut répondre à cette question. Mais c'est bien le lieu où demander qu'on s'y intéresse.

Ce qui requiert un vrai et long travail de réflexion et de recherche. Aïe ! voilà le gros mot lancé, puisque la recherche implique des investissements à rentabilité imprévisible, idée à laquelle le gouvernement (suivant en cela les traditions de ses prédécesseurs) s'oppose de toutes ses forces au nom de la sacro-sainte réduction du déficit public. Pourtant, c'est certainement sur ce sujet qu'un tel investissement serait le plus nécessaire. La construction de la personnalité chez un enfant puis

un adolescent, et la capacité où il se trouve et se trouvera une fois adulte à dominer ses pulsions, dépendent d'au moins quatre domaines : neurologique, éthologique, psychiatrique et sociologique. Or notre système est en train de soigneusement démolir tout cela : en désinvestissant dans la santé pédiatrique, et un cerveau abîmé ne pourra évidemment pas fonctionner correctement ; en rendant presque inéluctable l'éclatement des familles, alors que l'on connaît grâce aux travaux sur le comportement animal « *l'importance de la séparation qui, en privant le petit d'une altérité nécessaire à son développement, provoque de graves troubles du comportement* » (1) ; en réduisant à presque rien les capacités de suivi psychologique et psychiatrique, surtout à l'école, au risque de voir se multiplier les cas de troubles de la personnalité ; en imposant des conditions de vie de plus en plus difficiles : logement, emploi, précarité sociale, qualité de l'enseignement, violence quotidienne dans le quartier, toutes sources de déséquilibres psychologiques.

La troisième – et si ce n'est pas la plus importante, c'est bien celle qui peut faire le plus de dégâts dans l'immédiat –, c'est qu'en période électorale l'instrumentalisation de ces faits divers ne pouvait manquer. Au lieu de tenter de comprendre, d'aider à éviter ces drames et d'apaiser un débat qui n'a que trop tendance à glisser de la discussion à l'invective, pendant une quinzaine de jours, les partis impliqués dans les élections européennes s'en sont donné à cœur joie. Nous avons entendu accuser pêle-mêle l'islam radical par le RN, les familles éclatées incapables d'éduquer leurs enfants par Renaissance, le droit du sol par Reconquête ! l'immigration et la non-assimilation par LR, la pollution et les perturbateurs endocriniens par les écologistes, les brutalités policières par LFI, les baisses de crédit de l'Éducation nationale par le PC, tous ces partis s'accusant mutuellement de jeter de l'huile sur le feu.

Certaines de ces raisons présentent sans doute un fond de vérité, même si elles paraissent un peu trop liées à un pays, une situation, un moment particuliers. Ce sera aux chercheurs de nous le dire. Mais est-ce bien utile de lancer l'anathème ? Et quel espoir, quelles aspirations, quelle vocation politique tout cela peut-il donner à une jeunesse qui voit bien que ses problèmes n'intéressent personne, si ce n'est pour faire monter des sondages dans une compétition électorale ? ■

(1) Boris Cyrulnik, *Quarante voleurs en carence affective*. Odile Jacob, 2023.

La chaîne YouTube de la NAR compte plus de 12 000 abonnés !

Vous pouvez y consulter en libre accès plus de 150 conférences et entretiens. Parmi les plus récents :

- 14 février : entretien avec Gaël Brustier sur son livre *Les Analphabètes au pouvoir*.
- 6 mars : conférence d'Olivier Dard sur le 6 février 1934.
- 20 mars : entretien avec Jean-Loup Bonnamy sur la décivilisation.
- 27 mars : entretien avec Benjamin Morel sur la monocratie présidentielle.
- 3 avril : Emmanuel Todd pour son livre *La Défaite de l'Occident*.

Pour se connecter : www.youtube.com/c/NouvelleActionRoyaliste